
Programme de Formation

DP01 Initiation au droit public



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 01/03/2027

fin 02/03/2027

Contenu pédagogique

Public visé

Cadres et agents publics des services administratifs et techniques voulant se familiariser avec le droit constitutionnel

Tout praticien souhaitant acquérir les bases juridiques nécessaires à son action

Objectifs pédagogiques

- Présenter les grands principes du droit (droit public/droit privé – droit interne/ droit européen)
- Présenter le fonctionnement de la Vème République, la hiérarchie des normes et le principe de légalité

Description

1. **La distinction Droit public/Droit privé et son prolongement : le dualisme de juridiction en France.**
2. **L'organisation administrative française**
3. **Les sources nationales du droit public**
4. **Les sources internationales du droit public**
5. **L'administration est chargée du maintien de l'ordre public (activité de réglementation) et met en place des services publics (activités de prestation)**
6. **L'administration édicte des actes unilatéraux et conclut des contrats**
7. **L'administration est responsable**
8. **L'administration est soumise au contrôle du juge**

Programme détaillé sur demande

Prérequis



Aucun



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud